

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 97 (1961)
Heft: 34

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

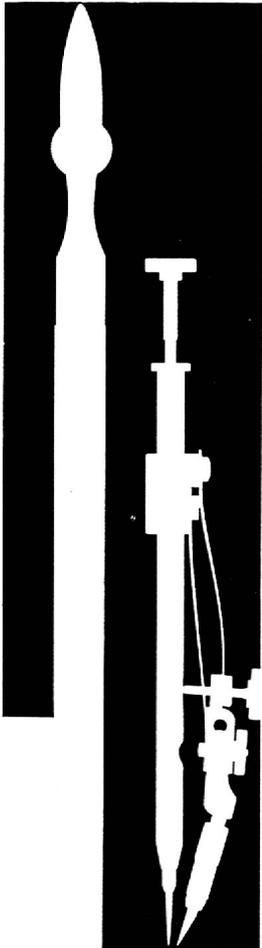
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 15.50 ; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Vue sur le Léman et la plaine du Rhône. Glion, grand village de la commune des Planches, situé à 720 m. d'altitude sur les pentes rocheuses qui dominent l'église de Montreux. Glion est une des principales stations hôtelières de la région montreuusienne. La vue dont on jouit de l'église en a fait un lieu particulièrement fréquenté par les nombreux touristes de toute la Riviera.



Nouveautés en compas Kern

Etuis métalliques élégants et pratiques pour la plupart des compas de précision chromés dur.

Tire-lignes à pointes en métal dur, pratiquement inusables même sur feuilles en matière synthétique.

Kern & Cie. SA Aarau



Nos deux voyages enchanteurs en autocar

Provence 7 jours Fr. 215.—

Riviera Italienne

7 jours
Fr. 229.—

GÈNES-BOGLIASCO

DERNIER départ : **Dimanche 22 octobre.**

Profitez de ces prix avantageux

Demandez nos prospectus détaillés

SWISS TOURS, 10, rue de Bourg, LAUSANNE
Tél. 22 81 31 H. Dupuis

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



**CITO
MASTER 115**

L'hectographe le plus vendu. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

MILCOP

le duplicateur sans concurrence

HEBEL

le matériel moderne pour dessin technique

PLASTICO D.A.S.

la pâte à modeler en poudre

s'achètent chez **F. PERRET**, membre SPR
Valangines 40, **Neuchâtel** - Tél. 5 74 28

Conditions spéciales au corps enseignant

Passez vos commandes sans tarder !

Références, prospectus à disposition

Le cinéma à l'école



Appareils cinématographiques HEURTIER

Projecteur H.S.M. 60 - 16 mm

sonore optique

reproduction sonore haute fidélité — grande luminosité — maniement très simple — possibilité de transformation en projecteur TRIFILM et reproduction sonore magnétique et optique.

Importateur et distributeur :

Ciné-Service Vallux Travers NE

Tel. (038) 9 63 30

Deux grandes nouveautés dans les jeux éducatifs F. Nathan, Paris :

Les Sports

48 cartes illustrées en couleurs très vivantes, réunissant tous les sports.

Boîte format 17 × 13, à Fr. 7,95

Loto des drapeaux

Tout en couleurs, représentant 60 nations différentes, accompagné d'une carte géographique situant les pays.

Boîte format 39 × 23, à Fr. 15.—

Librairie en gros **J. Muhlethaler - Genève**

Rue des Eaux-Vives, 27 - Tél. (022) 36 44 52-51

PARTIE CORPORATIVE

Matinées classiques pour la jeunesse

Pour la quatrième fois, Radio-Genève a décidé de diffuser une série d'œuvres classiques destinées à la jeunesse. Ces émissions ont lieu une fois par mois, pendant le semestre d'hiver, le lundi à 14 heures. Nous nous permettons de rappeler à nos collègues qu'il y a avantage, pour autant que cela soit possible, à faire écouter l'émission avec le texte sous les yeux. La direction de Radio-Genève serait en outre très heureuse de connaître l'opinion du corps enseignant sur la valeur de ces émissions.

Programme :

Diffusion : le lundi à 14 heures

Lundi 30 octobre : Molière, *Les Fourberies de Scapin*.Lundi 27 novembre : Racine, *Esther*.Lundi 18 décembre : Victor Hugo, *Ruy-Blas*.Lundi 29 janvier : Marivaux, *Le Jeu de l'Amour et du Hasard*.Lundi 26 février : Musset, *Le Chandelier*.Lundi 26 mars : Euripide, *Iphigénie en Aulis* (traduction de A. Bonnard).

Ph. Monnier,

membre de la Commission des programmes de Sottens.

VAUD

VAUD

Soirée...

Invitation à tous les collègues

L'Association du personnel enseignant lausannois organise, en collaboration avec la section lausannoise de la Société pédagogique, une **SOIRÉE FAMILIÈRE** qui aura lieu **SAMEDI 21 OCTOBRE 1961**, dès 20 h. 30, A LA GRANDE SALLE DE LA MAISON PULLIÉRANE, à Pully.

Au programme :

- 1) En début de soirée, les élèves de l'École normale joueront une pièce en trois actes de Koestler : « **LE BAR DU CRÉPUSCULE** ».
- 2) Ensuite : **B A L** conduit par l'orchestre Léo Normand.

Cette soirée est réservée aux membres du personnel enseignant primaire, secondaire vaudois et romand et à leurs conjoints.

ENTRÉE GRATUITE



Candidats au comité central SPV

Notre prochain Congrès marquera la fin du mandat de deux membres du Comité central : Gaston Pittet, St-Prex, président en charge, et Pierre Badoux, préposé aux questions pédagogiques, Ecublens.

Nous prions les présidents de section de songer au remplacement de ces deux collègues. Ils voudront bien présenter leurs listes de candidats au Comité central d'ici le 15 décembre 1961.

Pour adresse M. G. Pittet, président SPV, St-Prex.

Cours de perfectionnement SPV 1961

Ils s'annoncent sous les meilleurs auspices, puisqu'ils seront suivis par une septantaine de collègues.

INVITATION

à ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pu s'inscrire : venez nous rejoindre à Crêt-Bérard pour l'un ou l'autre de ces moments :

Récital de piano, donné le mercredi soir 25 octobre, à 20 h. 30, par M. Willy Rochat, Lausanne.

Films d'enseignement le jeudi 26 octobre, à 20 h. 15.

Orchestre de jeunes pour la clôture des cours, le vendredi 27 octobre, de 14 heures à 15 h. 15.

Les mathématiques ont changé de visage

Cet exposé de M. Théo Berset, professeur à Vevey, sera donné dans le cadre des cours de perfectionnement SPV, le mercredi 25 octobre à 17 h. à Crêt-Bérard.

Le sujet étant d'importance, nous invitons les collègues qui s'y intéressent à venir écouter M. Berset, qui présente ainsi son exposé :

« L'évolution de la pensée mathématique de ces cent dernières années est marquée par la création de concepts nouveaux dont l'usage dans toutes les branches des mathématiques a totalement transformé ces dernières. Il s'ensuit que les pratiques scolaires n'ont plus grand rapport avec les mathématiques du XXe siècle. Il faudra tôt ou tard, dans tous les degrés de l'enseignement, se mettre en accord avec elles afin de profiter des nouveaux moyens de pensée qu'elles nous offrent. »

Le Comité central.

SOMMAIRE

Partie corporative. — Matinées classiques pour la jeunesse. — Vaud. Lausanne. — Candidats au CC. — Cours de perfectionnement SPV. — Les mathématiques ont changé de visage. — Procès-verbal du 5e congrès SPV. — Amis de la nature. — Guilde du travail. — Aigle. — Genève. Réforme de l'enseignement secondaire inférieur. — UAEE Sortie d'automne. — Conférence AEDE. — Neuchâtel. Cours de grammaire. — Comité central. — Adhésion. — Course d'automne. — Variétés. — De tout et de rien.

Procès-verbal du 5e congrès SPV, 28 janvier 1961

A 8 h. 50, la salle du cinéma Capitole affiche complet lorsque Louis Vivian ouvre les assises annuelles de la SPV en invitant l'assemblée à chanter « Le Vieux Chalet ».

Le président salue les nombreux invités, particulièrement MM. P. Oguey, conseiller d'Etat ; A. Martin, chef de service ; G. Chevallaz, ancien directeur de l'EN ; J. Zeissig, l'actuel directeur de l'EN ; Bovon, président du Conseil synodal ; S. Vauthier, président des maîtres secondaires ; Perrot, président de la SPR ; Michel, secrétaire de la Fédération internationale ; Willemin, rédacteur responsable du Bulletin corporatif ; Margot, secrétaire général de la Fédération des fonctionnaires de l'Etat ; Pulfer, trésorier de la SPR, les invités officiels des sous-sections de la SPV et la presse. M. G. Jacottet, directeur des Ecoles, Lausanne, nous rejoint en cours de journée.

Puis il est rendu hommage aux 25 membres décédés en 1960, dont trois en pleine activité : Mlle J. Michel, MM. G. Perriraz, inspecteur, et Crisinel.

I. Assemblée de la Société coopérative « Caisse de secours et d'invalidité ».

L'ordre du jour publié dans l'« Educateur » du 13 janvier 1961 est adopté après lecture.

1. Procès-verbal (Ed. 10 sept. 60) : sa lecture n'est pas demandée. Il est adopté.

2. Rapport du Conseil d'administration. André Rochat, caissier, complète le rapport publié le 20 janvier 1961 par quelques renseignements sur la rentabilité de l'immeuble « Sur Lac » et les transformations à l'étude. Le dit rapport est adopté avec remerciements au caissier.

3. Rapport des vérificateurs des comptes (20.1.61) : il est accepté à l'unanimité.

4. Budget et cotisations. André Rochat présente le budget pour 1961 : les recettes atteignent la somme de Fr. 19 450.—, ce qui laisse un montant disponible de Fr. 11 400.— pour les secours ; puis il propose à l'Assemblée de porter de Fr. 100.— à 150.— et de Fr. 200.— à 300.— les indemnités mensuelles en cas de diminution de salaires pour cause de maladie. De chaleureux applaudissements appuient cette proposition acceptée à l'unanimité ainsi que le budget.

5. Propositions individuelles et des sections. Néant.

6. Election statutaire du bureau de l'assemblée.

7. Election d'un membre du Conseil d'administration.

Ces deux derniers points sont renvoyés aux Nos 7 et 8 de la deuxième partie du Congrès.

L'assemblée est levée à 9 h. 25.

Après quelques communications, le président cède le micro à M. Pierre Oguey, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, qui fit un tour d'horizon des différents problèmes qui ont retenu l'attention du Département et du Comité central de la SPV : structure de l'école vaudoise, nouvelle loi primaire, indemnité d'éloignement, situation des maîtresses de travaux à l'aiguille, bourses et prêts à l'EN, études concernant l'école romande. Ce discours, paru dans l'« Educateur » du 17 février 1961, fut suivi d'un appel de M. Daniel Aubert, professeur à Lausanne et président de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature. Ayant rappelé les bases du problème de la sauvegarde de la nature, « cette grande malade », il invite chacun des membres du corps enseignant à soutenir la ligue en signalant quels sites, marais, bois, haies, ruisseaux, etc., mériteraient d'être protégés et en rappelant sans cesse aux élèves le respect que l'on doit à la nature.

A 9 h. 55 le congrès reprend ses travaux. Il est donné connaissance d'un télégramme d'amitié du corps enseignant primaire et secondaire du canton de Fribourg. Puis M. Georges Chevallaz, membre d'honneur de la SPV, dit son plaisir de se retrouver parmi nous chaque année et invite chacun de nous à porter l'accent sur l'éducation des enfants qui nous sont confiés. De vibrants applaudissements saluent ce message plein d'optimisme.

II. Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise.

L'ordre du jour est adopté après lecture (publié dans l'« Educateur » du 13.1.61).

1. Procès-verbal (« Educateur » du 10 sept. 1960). Sa lecture n'est pas demandée et il est adopté.

2. Rapport des vérificateurs des comptes (« Educateur » du 20.1.61) accepté.

3. Budget et cotisations. André Rochat, caissier, présente le budget qui prévoit un boni de Fr. 100.— sur un total de recettes de Fr. 64.400.— La cotisation reste fixée à Fr. 35.— par année. L'assemblée approuve budget et cotisations.

4. Discussion du rapport du comité central. Gaston Pittet, président du comité central, complète brièvement le rapport paru dans l'« Educateur » No 1 du 13.1.61. Il rappelle aux collègues de s'adresser au comité central au sujet des motions Jaunin et Bonifay. Concernant la loi « Caisse de Pensions » (LCP) le comité central s'oppose à toute prolongation du temps de service, déplore que les collègues femmes aient perdu la possibilité de partir à 50 ans, souhaite un élargissement de la notion d'invalidité, a pu relever la retraite des veuves, trouve trop cher le pont AVS facultatif. Quant à la motion Deppen, le comité central signale que la SPV fait partie de la sous-commission d'étude chargée de suggérer les améliorations de certaines conditions de salaires et d'allocations familiales et pour enfants. G. Pittet signale entre autres qu'en 1939, l'écart entre le minimum et le maximum du traitement d'un instituteur était de Fr. 2.500.— En tenant compte de l'indice du coût de la vie, il devrait être aujourd'hui de Fr. 4.625.— or, il n'est que de Fr. 3.900.— seulement.

Essayez
la nouvelle

SMITH-CORONA
Galaxie

Echange
Location
Occasions

Location déduite en cas d'achat

Place St-François
Tél. (021) 23 54 31



M. Guiraud
Machines à écrire
LAUSANNE

Rog. Gfeller, Lausanne, remercie le comité central mais demande à être tenu davantage au courant. Il insiste sur la revalorisation nécessaire et urgente des traitements. Il critique, sans en proposer le refus, le plan AVS prévu : il ne s'agit pas en réalité d'une rente, mais d'une somme fixe qui ne sera pas affectée par l'augmentation des rentes AVS.

Rob. Nicole, Lausanne, comparant la situation financière de deux couples, l'un sans enfant, l'autre avec 4 enfants, démontre que les allocations familiales sont trop modestes et demande de voter sa proposition qui est la suivante :

« L'assemblée générale de la Société Pédagogique Vaudoise prie le comité central d'entreprendre des démarches pour obtenir des autorités cantonales :

1. une augmentation substantielle des allocations pour enfants actuellement servies au personnel de l'Etat, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1960 ;
2. la révision du statut général des fonctions publiques dans le sens d'une amélioration des allocations de caractère social. »

F. Petit, Lausanne, critique sévèrement les méthodes de travail du comité central. Il reproche le manque d'information du corps enseignant quant à la position du CC dans la défense des intérêts des membres de la SPV, estime que ces intérêts auraient pu être mieux défendus, demande à l'assemblée de marquer sa désapprobation en s'abstenant de voter le rapport du président du comité central.

G. Pittet, président du comité central, explique l'attitude prise par le comité central tout en reconnaissant dans une certaine mesure le bien-fondé des critiques émises au sujet de l'information, mais signale qu'aucune réaction ne s'est manifestée après la parution dans l'« Educateur » en janvier 1960, d'un article de M. Post au sujet de la révision de la loi sur la Caisse de pensions...

G. Flück, Prilly, fait appel à la solidarité et demande une loi souple pour permettre à ceux qui ne peuvent plus travailler, de jouir d'une pension décente.

Rol. Reichenbach, Maracon, reproche à Petit sa sévérité et demande d'être reconnaissant au comité central pour tous les résultats acquis.

R. Gfeller invite l'assemblée à ne pas trop s'abstenir lors de la votation, car cela ne renforcerait en rien la position de la SPV. Il est appuyé par Robert Pasche, ancien président du comité central. Mis aux voix, le rapport présidentiel est adopté à l'unanimité. (A suivre.)

Appel à tous les amis de la nature

Sous ce titre, la Ligue vaudoise pour la protection de la nature publie un tract visant à encourager

l'Initiative sur l'utilisation des cours d'eau et pour la sauvegarde de l'Aubonne.

Les collègues désireux de collaborer à cette action en diffusant ce tract, pourront se le procurer auprès de M. Denis Burnant, 18, rue Beau-Séjour, Lausanne.

Guilde de Travail

TECHNIQUES FREINET

Comment faire peindre les gosses, comment obtenir un résultat ? Ces questions seront discutées le *jeudi 19 octobre, à 16 h. 30*, dans la classe de A. Schmid, rue J.-J. Rousseau, à Clarens.

Invitation à tous. Apporter des peintures.

Commission enfantine.

Gymnastique - Section Aigle

En raison des vacances, la gymnastique destinée aux collègues sera interrompue durant le mois d'octobre et reprendra à partir du 3 novembre, tous les vendredis à 17 heures, comme par le passé.



voyages et vacances gratuits
en collectionnant
les bons de garantie des

Pâtes de Rolle



TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

Cave de la Crausaz, Féchy

Betemps Frères, prop., Féchy-Dessous.
Fameux cru de la Côte 1960, 1 fr. 70 pris à la cave, 1 fr. 90 franco gare. Verre à rendre.
Caisse de 30 bouteilles. Tél. (021) 76 53 54.

Le plus grand choix
de caméras - Photo et Ciné

PHOTO des NATIONS

GENEVE

Place Longemalle et rue du Mont-Blanc 1

GENÈVE

GENÈVE

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR GENEVOIS

Observations de la Fédération des syndicats patronaux

Dans son rapport de 18 pages du 26 juin 1961, la dite Fédération examine les propositions officielles et celles des associations professionnelles, du point de vue adopté

par l'Union Famille-Ecole le 12 avril (voir « Educateur » n° 17).

Elle déclare d'emblée ne pas mettre en cause le corps enseignant primaire ou secondaire, mais constate que les méthodes et programmes des deux types d'enseignement, faute de contacts entre eux, ont été conçus si différemment « que le passage de l'un à l'autre pose

de véritables problèmes à un grand nombre d'élèves et à leurs parents ».

Quels sont ces problèmes ?

Sur le plan primaire

1. *Le programme et le rythme de l'enseignement* ne sont pas adaptés aux besoins de notre époque... Il n'est plus pensable de mélanger dans les mêmes classes des élèves dont la langue maternelle est le français avec ceux qui ne parlent que l'anglais, l'italien, l'espagnol ou l'allemand.

2. *Pour au moins 30 ou 40 % des élèves* de nos écoles primaires le plan d'études de 1957 présente des exigences bien inférieures à ce que le développement de leur intelligence, et cela quel que soit leur milieu, permettrait d'acquérir comme connaissances élémentaires.

3. Si l'on ne peut avancer à 5 ans le début de la scolarité obligatoire et étaler sur 2 ans au lieu de 3 le programme de la division préparatoire, *il faudra de toute manière augmenter qualitativement les exigences des 2e, 3e et 4e années* pour améliorer le niveau de la préparation en 5e et 6e primaires. Certaines notions de ces deux dernières années devront donc être reportées sur les années précédentes.

Ces aménagements conduiront inévitablement à :

- la création de classes fortes et de classes faibles en 5e et 6e et d'un plus grand nombre de classes spéciales dès la 3e et 4e ;
- l'institution d'épreuves de niveau pour toutes les branches fondamentales qui permettront de juger du degré de préparation à la fin de la 6e primaire ;
- l'enseignement dès la 5e des premiers éléments de sciences et en 6e celui de l'allemand (non éliminatoire) ;
- l'enseignement de l'analyse grammaticale et celui des éléments de l'analyse logique en 5e et surtout en 6e primaire ;
- l'introduction dans ces deux degrés d'une notation des travaux plus nuancée, avec des demies et des quarts.

Sur le plan secondaire inférieur

1. Le projet officiel comporte une lacune évidente en se bornant à apporter un correctif sur le seul plan de cet enseignement, comme si le DIP ignorait l'accroissement des exigences de l'enseignement secondaire supérieur.

2. Les études secondaires ne commençant pas au même âge pour tous les types d'enseignement, *il est urgent de créer une 7e secondaire* aussi bien à l'Ecole supérieure de jeunes filles qu'à l'Ecole professionnelle et ménagère et au Collège moderne (dès sept. 1962 si possible).

3. Comme il est déjà largement suffisant que, jusqu'à 12 ans, l'enseignement soit conçu selon la formule du tronc commun, les milieux que représente la FSP sont irréductiblement opposés à ce que l'on crée une 7e non différenciée pour tous les élèves sortant de l'enseignement primaire, mais approuvent sans réserve la proposition de l'UFE de créer, au niveau du 7e degré, des classes d'orientation des deux types.

4. Toute réforme qui ne sera pas précédée par l'élaboration d'un plan d'études assurant un pont entre les enseignements primaire et secondaire sera vaine.

Ce pont « doit être à deux voies parallèles, à défaut de quoi l'entrée dans l'enseignement supérieur posera

des problèmes très difficiles au niveau de la 4e, avec toutes les répercussions que cela comporte pour la 3e, voire encore la 2e ».

5. Le DIP envisage de créer des classes C et D qui débouchent sur la vie professionnelle et économique. Or, cela nécessite une préparation adéquate, moins livresque et plus appropriée aux exigences de notre temps. Quant aux *élèves-problèmes* à la fois peu doués intellectuellement et manuellement, la FSP estime qu'ils pourraient être bien souvent préparés à une carrière dès l'âge de 12 ans, par une spécialisation « ad hoc » les conduisant dans des entreprises industrielles, allégeant ainsi les classes pré-professionnelles et les classes-ateliers.

En conclusion de son rapport, dont maintenant l'essentiel vous est connu, la FSP souhaite une collaboration entre le DIP, les milieux professionnels, les corps enseignants primaire et secondaire et les représentants de l'UFE pour trouver les solutions dont dépend l'avenir de notre jeunesse.

La récente table ronde a été une première étape de cette collaboration. Il nous faudra veiller au grain pour que l'Ecole primaire ne joue pas le rôle du baudet de la fable.

E. F.

Conférence AEDE

Sous les auspices de l'Association européenne des enseignants, une conférence très intéressante sera donnée au bénéfice du corps enseignant genevois.

Orateur : M. Albert van Houte, de Luxembourg, président du Conseil d'administration des Ecoles européennes.

Sujet : Les écoles européennes. Programmes harmonisés pour les six pays du Marché commun. L'enseignement, bilingue dès l'école primaire, est réservé aux enfants des membres des Organisations internationales.

Lieu : Centre européen de la culture. Villa Moynier, rue de Lausanne 122.

Date : Samedi 21 octobre 1961, à 17 h. 15.

Lors de son exposé, M. van Houte nous entraînera hors de notre enseignement traditionnel propre à notre canton. On verra comment, sur les plans linguistique et culturel, on peut adapter l'Ecole à des enfants de milieux très différents.

R. Chabert.

UAEE - Sortie d'automne

Nous vous donnons rendez-vous le jeudi 19 octobre à 14 heures à la place Sturm. Nous nous rendrons en groupes au Centre d'observation de Conches « La Petite Ourse » que nous pourrons visiter. Nous terminerons cette sortie « pédagogique » par des plaisirs gastronomiques à Villette, où vin nouveau et tartes aux fruits nous attendront.

Inscrivez-vous donc auprès de Mlle G. Hurni, Planles-Ouates, tél. 8 12 50, jusqu'au lundi 16 courant.

C. G.



ÉCOLE NOUVELLE PRÉPARATOIRE

Internat pour garçons - Externat mixte

Paudex - Lausanne Tél. 28 24 77

Préparation aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

Tournoi de basket-ball de l'UIG

Le troisième tournoi organisé par l'UIG basket s'est disputé dimanche 1er octobre, dans les salles de gymnastique de Trembley et de Geisendorf.

Sept équipes représentant les instituteurs de Suisse romande et du département de la Haute Savoie ont disputé les différentes rencontres de ce tournoi. Deux équipes ont déclaré forfait deux jours avant le tournoi : il s'agit de Porrentruy et de la fameuse équipe de l'Ain, qui avait participé aux deux premiers tournois organisés par notre section de basketball.

Les résultats suivants furent enregistrés :

Groupement des écoles bat Stella, 37 à 20 ; Morges bat AGMEP, 36 à 28 ; UIG bat Vevey, 18 à 17. Bonneville est qualifié d'office pour le second tour.

Demi-finales : UIG bat Bonneville 22 à 13 ; Groupement des écoles bat Morges, 26 à 18.

Troisième et quatrième place : Morges bat Bonneville, 36 à 26.

Finale : Groupement des écoles bat UIG, 28 à 18.

Les trois équipes qui avaient perdu leur premier match disputèrent une poule à trois qui donna les résultats suivants :

NEUCHÂTEL

Cours de grammaire

Le cours de M. Ecabert a été annoncé dans le dernier « Educateur ». Nous réparons une omission :

« *Les frais de déplacement des participants de la SPN seront remboursés* » comme l'an dernier au cours de M. Pauli.

W. G.

Comité central

Il était réuni le 2 octobre pour entendre essentiellement les échos du Cartel et préparer l'entrevue offerte par le Département de l'instruction publique au sujet de la réforme de l'enseignement.

Les renseignements officieux que nous tenons au sujet des traitements et du Fonds de retraite sont très favorables. Les améliorations des traitements accordées si aisément dans le canton de Vaud, à Genève, chez les fédéraux et dans l'industrie nous autorisent aux plus fermes espoirs. Le Fonds de retraite devra subir incessamment la révision de plusieurs dispositions qui ont fait leur temps et sont dépassées par une conception plus équilibrée des prestations et de la capitalisation. Là encore, les Vaudois nous seront d'une inspiration

AGMEP bat Stella, 30 à 28 ; AGMEP bat Vevey, 33 à 24 ; Stella bat Vevey, 39 à 16.

Le classement final s'établit ainsi :

1. Groupement des écoles (gagne pour une année le challenge offert par l'UIG, gagne également le prix offert par le Conseil d'Etat) ; 2. UIG ; 3. Morges (prix offert par le Conseil administratif de la ville de Genève) ; 4. Bonneville (prix offert par le Grand Passage) ; 5. AGMEP (prix offert par le Grand Passage) ; 6. Stella (prix offert par Jouets Weber) ; 7. Vevey (prix offert par la Maison Torre).

Merci à notre président Roger Journet qui apporta le salut de l'Union des instituteurs lors de la distribution des prix. Merci également à notre collègue Georges Piguot qui arbitra la plupart des rencontres de ce tournoi.

Ch. Cornioley - H. Stengel.

Architecture d'intérieur

Enseignement complet,
jusqu'au certificat de fin d'études.
En atelier, chaque jour, de 8 à 17 heures,
et par correspondance

Seizième année

Institut ATHENAEUM, av. Tribunal Fédéral 11, LAUSANNE

NEUCHÂTEL

profitable. En fin de séance, le CC fut appelé à se prononcer sur l'octroi d'un prêt à un collègue dans la gêne (Caisse d'entraide).

La réforme de l'enseignement a suscité le rapport dont vous avez pu prendre connaissance dans l'un des derniers numéros de l'« Educateur ». Le 4 octobre eut lieu au château une entrevue avec M. Clottu qui exposa à sept collègues délégués les vues du Département adoptées par la Commission parlementaire. Nous avons pu développer les raisons de notre attitude dans cette importante question. L'échange des propos fut, comme toujours, très courtois, mais n'a pas apparemment modifié l'opinion des parties en présence. Les divergences résident surtout dans le problème de la préparation des maîtres secondaires, l'université considérant qu'elle est impossible en deux semestres telle qu'elle est préconisée par notre rapport. Un projet nous avait été remis la veille de l'entrevue par les soins du Département, donnant le détail du programme des quatre semestres d'études qu'il juge indispensables.

Que fera le Grand Conseil ? Et que donnera la consultation populaire ? Mystère encore impénétrable...

W. G.

assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire

avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

Adhésion

M. Pierre Rosselet, instituteur à Corcelles, vient d'être admis dans notre association. Qu'il y soit le bienvenu !

W. G.

Course d'automne (par chemin de fer)

Date : Jeudi 19 octobre 1961.

Départs :

Le Locle	0510
La Chaux-de-Fonds	0522
Neuchâtel	0619
Bienne	0647

Visite de la saline de Schweizerhalle et de la brasserie Feldschlösschen à Rheinfelden.

Dîner : Menu (civet de chevreuil) à 6 fr. 50 service non compris.

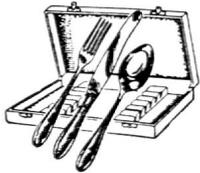
Prix du billet collectif : 19 fr. 80 payables par compte de chèque postal : No IV b 4594, W. Guyot, Le Locle.

Inscriptions jusqu'au 14 octobre auprès de Willy Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle (tél. (039) 5 20 25).

W. G.

Coutellerie - Orfèvrerie

M. L. Fontaine et Cie



Représ. des Couverts **Christofle**
Berndorf, W.M.F., Wellner, etc.

Grand choix d'étains

Aiguisage - Chromage
Réargenture - Réparations
Remise spéciale
au corps enseignant

A vendre, cause départ.

PIANO

Sabel, noyer brun, parfait état, 1200 francs.

Mme Pidoux, institutrice, Saint-Légier.

ALPHA La plume-réservoir avec bec or prescrite pour l'enseignement de l'écriture. Prix : 15 fr.



Papeterie Briquet & Fils, 38, rue du Marché —
Tél. 25 93 95 — GENÈVE

Variétés...

Vacances d'automne

Il existe, à côté de ceux qui n'ont jamais de vacances, toute une catégorie de gens qui en ont une fois l'an et qui en jouissent au cent pour cent parce que les choses rares sont précieuses.

Les écoliers ont plus de chance encore puisqu'ils peuvent déteiler quatre fois par année.

Les vacances d'été sont très longues, si longues qu'un changement d'horizon s'impose. Et les chalets et les pensions de montagne de se remplir et tous les oncles,

les tantes et les grands-parents, qui vivent sur les hauteurs ou dans le vert, de convier le ban et l'arrière-ban des neveux et des petits-enfants à venir s'ébattre sur le plancher des vaches.

Les vacances de printemps fleurissent au lendemain des examens. Elles sont pleines de promesses qu'elles ne tiennent pas toujours.

Les vacances de Noël sont les plus fertiles en indications. Elles sont si éprouvantes qu'on reprend de bon cœur le chemin de l'école pour se reposer. Les sportifs les voient venir avec joie, mais la neige, cette dame fantasque, se refuse souvent à tomber, quitte à se rattraper dès que les vacances sont terminées.

Mais il y a les vacances d'automne. A la campagne, ce sont les plus belles de toutes. On les appelle au village « les vacances des vaches » ou « des pommes de terre ». Elles sont faites de feux sous la cendre, d'incursions dans les haies, de récoltes dans les bois. En ville, elles sont sujettes à fluctuations et se situent entre la fin de septembre et le début de novembre. Quand il y a des vignes toutes proches, on les appelle « vacances des vendanges » bien qu'elles commencent souvent quand les vendanges sont finies. Elles sont très courtes. Si l'automne est beau, elles sont utilement employées. C'est la saison des moissons, non de ces moissons dorées qui seront le pain de demain, mais de ces moissons qui remplissent les poches de marrons, de noix, de faines, de fruits tombés ou mal mûrs. Car les gosses ne sont pas toujours des peintres ou des poètes que le feuillage automnal inspire, ce sont plutôt des écureuils imprévoyants qui font des provisions pour les manger à mesure...

M. Matter.

L'ÉCOLE SUISSE DE LIMA met au
concours un poste de

maîtresse primaire

et un poste de

maître primaire

Durée minimum de l'engagement : quatre ans. Voyage aller et retour payé.

Connaissances désirées : langue espagnole.

Les postulants ayant l'expérience de l'enseignement auront la préférence.

Adresser les offres au Secrétariat du Comité d'aide aux écoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, à Berne.

Celui-ci donnera des renseignements complémentaires sur demande écrite.

Joindre aux offres copies ou photocopies des diplômes et certificats, curriculum vitae, liste de références et photo.

L'heure où les enfants sont couchés

Depuis que la radio sévit dans presque chaque ménage de la ville et de la campagne, nous vivons à « l'âge des heures » tout comme nos ancêtres vivaient à « l'âge du bronze » et à « l'âge de la pierre taillée ».

On a le signal de l'heure, l'heure des enfants, l'heure de Madame, le quart d'heure vaudois... Il y a l'heure de la parlotte et les heures innombrables de la musique. Il y a aussi l'heure où les enfants sont couchés.

Nombre de personnes s'y intéressent avec le zèle qu'elles mettent à suivre les conférences pour adultes seuls et les films interdits à la jeunesse. Les enfants

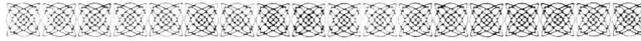
aussi s'y intéressent. Ce soir-là, ils vont se coucher de moins bon cœur.

En temps ordinaire, il ne leur arrive pas d'entrouvrir la porte pour entendre un concert symphonique ou une pièce de théâtre. Mais s'ils ont repéré ce titre fatidique, leur esprit est en éveil. Et le soir venu, des chansonnettes sont déversées d'une voix grasse ou caverneuse dans des oreilles très jeunes... Car les enfants sont couchés, mais pas endormis.

C'est égal, il vaudrait mieux, en faisant les programmes, intituler cette heure autrement.

M. Matter.

DE TOUT



ET DE RIEN

30 ans

Quand elles ont fait connaissance, elles avaient seize ans, des cheveux relevés, des robes longues et des cols droit parce que c'était la mode.

Trois ans durant, sur les bancs de la même école, elles ont entendu parler d'Herbart, de Corménius, de Pestalozzi. Elles ont pâli sur le plan d'études et on leur a dit que la vocation qu'elles avaient choisie (ou qu'on leur avait imposée, car choisit-on jamais à seize ans !) était la plus belle de toutes.

Quand elles se sont quittées, après trois ans d'existence commune, après avoir mis en commun leurs joies, leurs peines, leurs enthousiasmes et leurs déceptions, avec un brevet en poche, elles se sont mesurées avec la vie, elles ont volé de leurs propres ailes loin du vieux nid de l'école.

Alors a commencé la chasse aux places. Elles ont posé leur candidature à Villars-le-Terroir, aux Voêtes, aux Bioux ou à l'Etivaz, car, à vingt ans, on ne choisit pas et on accepte ce qui se présente. La vie est longue et on a tant d'illusions... Quelques-unes, les chanceuses, ont trouvé à se placer tout près de leur famille, d'autres ont tenu à goûter de l'étranger, d'autres enfin ont presque tout de suite fondé un foyer.

Des années et des années encore ont passé. Et voilà qu'un beau jour (est-ce vraiment si beau que ça ?) la cinquantaine est venue. Alors, elles se sont retrouvées entre camarades. Elles avaient des jupes moins longues, des cheveux plus courts et pas de cols droits. Elles avaient perdu quelques illusions.

Mais les joyeux souvenirs sont un puissant tonique, car « le passé est un jardin dont on ne voit que les fleurs » et, au bout d'une heure, toutes, même celles pour qui la vie n'a pas été clémente, retrouvent un peu du rire et de la gaieté d'antan. On évoque les disparues, car les Parques sont avides, comme dans la chanson, on fait un tour d'horizon dans le temps. Et

chacune se raconte. Vies toutes simples de régentes de la campagne. Le village avec sa paix et ses cancans, ses bonnes âmes et ses mauvaises langues, ses distractions modestes et sa solitude. Qui dira jamais l'existence décolorée de certaines institutrices dans les collèges isolés de la campagne ? Souvent, une fois les quatre coups de l'horloge frappés, elles entrent dans leur appartement où elles ne verront pas âme qui vive jusqu'au lendemain matin, à l'heure de la classe. On comprend alors ce petit mot envoyé par l'une d'elles : « Ici, c'est le calme plat. Heureusement qu'on nous promet un peu d'animation pour la semaine prochaine : nous aurons le rouleau compresseur. »

après...

Vies intéressantes, animées, variées, des citadines. Concerts, théâtre, conférences, comités, bonnes œuvres, sociétés sollicitent les unes et les autres, tant et si bien qu'après des vacances souvent bousculées elles se réjouissent de reprendre l'école... pour se reposer. Vies difficiles de certaines mères de famille qui, forcées par les circonstances à conserver ou à reprendre leur profession, doivent mettre les bouchées doubles, aller de l'école au ménage et du ménage à l'école, s'occuper des enfants des autres et souvent négliger les leurs.

Puis le jour est arrivé où des messieurs sont venus les remercier de « leurs bons et loyaux services, pour avoir donné le meilleur d'elles-mêmes à de nombreuses volées d'écoliers », on leur a remis un souvenir tangible de la reconnaissance des autorités et la presse locale leur a consacré quelques lignes.

C'est de tout cela qu'elles s'entretiennent dans cette petite réunion intime où l'on se serre les coudes, et de parler de tant de choses, de ressusciter tant de souvenirs oubliés, les ex-sévères pédagogues, les imposantes matrones, les vieilles demoiselles désabusées retrouvent leur âme de vingt ans, quelques illusions nouvelles et les rires jeunes et sonores fusent...

M. Matter.

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

L'ANONYME « ON »

J. Maisonneuve (Que sais-je, No 458) a étudié en sociologie le rôle que les pronoms personnels (je, tu, il, nous, vous, ils) jouent dans les relations humaines. « On », c'est le symbole de la démission, de l'anonymat.

« On f'sait pas mal » répond isolément chacun des galopins interrogé par l'adulte.

Pourquoi nos jeunes instituteurs, qui, par ailleurs, ne craignent pas de s'affirmer, abusent-ils de ce « on » neutre et prudent ?

Je serais (j'allais dire on serait) tenté d'expliquer cette faute, non pas par un refus des responsabilités, mais par une sorte de pudeur verbale : le moi est haïssable et le tu détestable ! De plus, les stagiaires, convaincus de la noblesse d'un enseignement libéral, répugnent à l'idée d'un commandement concrétisé par l'emploi du tu et du vous.

Restent le on et le nous qui, tous deux, conviennent à l'école contemporaine parce qu'ils ne brisent pas l'entité de la classe, parce qu'ils associent, en un commun effort, maître et élèves. Comment donc se fait-il que le « nous », absolument à sa place dans les rapports entre l'instituteur et ses administrés, cède sa place au « on » ? C'est que le nous s'accompagne d'une forme de conjugaison plus lourde. « On calcule » est plus dynamique et plus bref que « nous calculons ».

Jeunes collègues, respectez notre belle langue jusque dans les minimes circonstances de la classe. Employez largement la gamme des pronoms : le « je » quand vous démontrez et que vous expérimentez ; le « tu » quand vous parlez à un élève ; le « vous » quand vos ordres s'adressent à la classe, et le « nous » lorsque vous êtes impliqué avec la classe dans l'effort de recherche.

Laissez de côté le « on », qui signifie tantôt vous, tantôt eux, tantôt vous et eux et qui, vague, s'inscrit trop facilement dans des périphrases inutiles.

« On va demander à Eliane si elle veut bien aller au tableau », expression que j'ai notée textuellement il y a quelques jours ! Douze mots qu'il fallait remplacer par quatre : « Eliane, va au tableau ! »

Je termine cette étude pour le moins inattendue des pronoms personnels en signalant, qu'en classe, c'est de la troisième personne qu'il faut se méfier le plus : « Regardez-le — encore lui — il s'amuse de nouveau ».

La troisième personne, celle dont on parle comme la caractérisent les manuels, n'a que faire à l'école. S'« il » se conduit mal, s'« il » ne travaille pas, ça n'intéresse pas ses camarades, c'est affaire entre vous et lui.

A. Ischer

Glissez, mortels...
Choix de perles

Nous offrons ici quelques perles fraîchement récoltées dans les bancs et sur les bancs de diverses activités locales.

Messieurs, faisons un effort pour que l'oreiller de paresse ne prenne pas le dessus...

On devrait entendre toutes les cloches, et pourtant on a refusé de m'écouter...

Il est bon que les représentants de nos autorités, qu'ils viennent ou non, soient là.

Cette salle de réunion sera trop petite pour la séance projetée, car j'en connais déjà un qui viendra deux.

La Suisse est le seul pays du monde dans lequel on consomme autant de viande que dans les autres.

Vous vous trouverez sur les reins si vous adoptez cette entorse.

Il a redressé la barque et mis le wagon sur les rails.

Il faut bousculer cette vapeur...

Cette affaire ne doit pas se noyer dans un tunnel.

Je prends la racine par le mal et j'aborde la question des réformes structurales.

Le pot aux roses commençait à sentir mauvais.

Mettons les pieds dans le plat et jouons carte sur table.

Il faut leur laisser la tête sous l'eau afin de leur faire les pieds.

Le Mont - Cenis a mis la puce à l'oreille du 1er arrondissement des C.F.F.

La pierre d'achoppement de nos frictions sociales se trouve sous la carapace de quelques hommes.

Un lecteur nous signale ce passage d'un roman : Il oublia tout pour courir à Germaine, l'enlaça de ses bras, tandis que de l'autre main, il ramenait doucement vers lui le visage exploré.

(Tiré de « Le Courrier », Genève)

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'espéranto à l'école

(Rapport sur la situation actuelle et sur l'importance de l'espéranto dans l'enseignement scolaire, par Bruno Graf, président de la Société espérantiste de Suisse et Charles Ecabert, président central de l'Association des éducateurs espérantistes de Suisse.)

1. INTRODUCTION

L'appel de l'UEA

Le présent rapport fait suite à l'appel de l'UEA (Association espérantiste universelle) en faveur de l'enseignement de l'espéranto à l'école. La suppression des frontières linguistiques est sans conteste une tâche internationale ; son accomplissement incombe non à un pays en particulier, mais doit être assumé par l'ensemble des nations civilisées.

Besoin de notre temps

Ce n'est pas fortuitement que la campagne de l'UEA s'est déclenchée : elle répond à un besoin de notre temps. Les relations internationales se sont multipliées et iront en croissant. Trafic et commerce, politique et économie, science et technique relient entre eux des hommes de langues différentes. Les échanges spirituels et matériels sont freinés par la différence des langues. Souhaiter un moyen universel de compréhension, il n'y a rien là que de naturel et qui ne corresponde aux besoins de notre époque.

Progrès de l'espéranto

Un autre motif à l'appui du projet de l'UEA, c'est la nature même de l'espéranto. Il s'est puissamment développé en 75 ans et a fait ses preuves comme langue de culture ; il faut attribuer ce fait non au zèle de ses promoteurs mais avant tout aux caractères qui lui sont propres. L'espéranto a pris pied dans tous les pays du monde et au sein de toutes les couches sociales. L'UEA compte des membres dans 82 pays ; 33 associations nationales et 12 associations professionnelles (enseignants, savants, journalistes, médecins... par exemple) s'y rattachent.

La bibliothèque de l'association espérantiste britannique à Londres comprend quelques 30 000 titres de publications espérantistes. Dans plusieurs parties du monde paraissent en espéranto des journaux de nature différente, de même que des périodiques littéraires, professionnels et religieux. Quelques postes de radio émettent régulièrement des programmes en espéranto, entre autres l'émetteur sur ondes courtes de Schwarzenbourg. D'année en année grandit sur le plan international le nombre des congrès, conférences, cercles d'étude et cours qui emploient comme unique langue l'espéranto.

L'espéranto reconnu par l'UNESCO

Une chose qui ne peut manquer de surprendre, ce sont les difficultés de langue qui se manifestent dans les organisations internationales, où les délégués siègent, écouteurs aux oreilles, asservis à des interprètes, ce qui entraîne méprises, perte d'argent et de temps. Doit-il en être fatalement ainsi ? Combien plus naturel

le déroulement des congrès espérantistes ! On comprend dès lors que dans une résolution, l'UNESCO se soit prononcé en faveur de l'espéranto. La VIII^e Conférence générale a en effet, le 10 décembre 1954, adopté le texte suivant :

« La Conférence générale, après discussion du Rapport du directeur général sur la pétition internationale en faveur de l'espéranto,

» 1. note les résultats obtenus au moyen de l'espéranto dans les échanges intellectuels internationaux et pour le rapprochement des peuples ;

» 2. constate que ces résultats correspondent aux buts et idéaux de l'UNESCO ;

» 3. note que plusieurs Etats membres se sont déclarés prêts à introduire ou à développer l'enseignement de l'espéranto dans leurs écoles primaires, secondaires ou supérieures, et invite ces Etats membres à tenir le directeur général informé des résultats obtenus dans ce domaine. »

Centenaire de Zamenhof

Il est à propos ici de rappeler que l'UNESCO a honoré l'année dernière le créateur de la langue internationale en le désignant comme l'une des personnalités qui ont rendu les plus précieux services à l'humanité. Cette reconnaissance de la part de l'organisation la plus autorisée en matière d'éducation, de science et de culture, est la preuve que le postulat de l'UEA, en vue d'introduire l'espéranto à l'école, ouvre la voie à l'avenir. L'UEA est également convaincue que, grâce au caractère neutre de l'espéranto, le problème linguistique peut être résolu en toute justesse et justice, sans favoriser certaines nations au détriment des autres. L'espéranto désormais est un fait. L'UEA est d'avis que le moment est venu d'introduire peu à peu la langue internationale dans les écoles.

2. SITUATION ACTUELLE

Faisons le point

L'espéranto, nous l'avons dit, s'est implanté dans bien des écoles. Les enseignants espérantistes se sont groupés en une association internationale. Leurs expériences mises en commun peuvent servir de base pour introduire l'enseignement de l'espéranto dans les écoles. C'est le lieu d'esquisser brièvement ce qui s'est fait jusqu'ici et de voir où en est l'enseignement de l'espéranto dans les écoles.

L'espéranto à l'Université

Le Centre de recherches et de documentation, dirigé à Londres par le professeur Ivo Lapenna et qui se livre à des enquêtes de caractère scientifique, a chargé le professeur Neergaard, de Copenhague, d'établir la liste des universités ayant créé une chaire d'espéranto. Ce

sont les universités d'Innsbruck, de Liverpool, de Hambourg, de La Laguna, de Zagreb, de Chunggy, de Teagu (Corée), d'Amsterdam, de Cracovie, de Lublin, ainsi que l'Institut pour l'économie et le commerce international de Vienne. En outre des cours d'espéranto ont lieu dans les universités de Pékin, Tientsin, Sao Paolo, Tirana, Mexico, Varsovie et à l'Université de Harvard. Il n'y aura donc rien d'extraordinaire le jour où une de nos universités inscrira des cours d'espéranto à son horaire.

Dans les écoles

Le Centre de recherche et de documentation est en train de recenser les écoles primaires et secondaires où s'enseigne l'espéranto, et d'établir le nombre de maîtres en mesure de l'enseigner. Les deux enquêtes ne sont pas encore terminées. On peut cependant estimer à 340 le nombre de ces écoles, réparties en 20 pays, et celui des maîtres à quelque 2000. On se bornera ici à quelques remarques importantes.

Finlande

En Finlande, les autorités scolaires ont permis à quelques étudiants aveugles de remplacer au baccalauréat le latin par l'espéranto, ce qui signifie pour ces étudiants aveugles un gros allègement, l'espéranto étant rapidement maîtrisé grâce à sa régularité; d'où gain de temps pour d'autres matières. L'administration scolaire finlandaise a récemment donné suite à l'invitation de l'UNESCO de commémorer le centenaire du Dr Zamenof, en distribuant à toutes les écoles primaires et secondaires, à toutes les écoles normales et universités populaires, une biographie du père de la langue internationale. Dans 7000 classes on a parlé de Zamenhof. A l'école de Somero l'espéranto est enseigné comme langue de base à raison de 6 leçons hebdomadaires. Il se révèle que les élèves qui apprennent l'espéranto depuis l'automne 1958, sont capables de suivre sans difficulté les cours de géographie donnés dans cette langue. Grâce à l'espéranto, les élèves peuvent échanger avec des camarades d'autres pays des lettres et de menus objets, ce qui confère un intérêt vivant à l'enseignement de la géographie.

Danemark

Au Danemark, plusieurs personnalités politiques ont fait montre d'une grande compréhension à l'égard de l'espéranto. Le nouveau ministre d'Etat s'est lui-même déclaré à la radio ami de l'espéranto. Le ministre de l'intérieur est lui-même espérantiste et le ministre de l'Instruction publique a admis l'espéranto au programme des cours du soir. Pour les années 1960-1962, une école d'Odense a obtenu l'autorisation d'enseigner l'espéranto comme langue préparatoire à l'enseignement des langues étrangères. L'espéranto est même obligatoire dans une école de Copenhague et de Frederikshaven. Le gouvernement danois a fait savoir récemment (janvier 1961) qu'il est prêt à envisager une convention internationale entre Etats disposés à introduire l'espéranto à l'école.

Norvège

En Norvège l'espéranto sera enseigné à partir de l'automne 1961 au gymnase de Sarborg. Les associations espérantistes examinent actuellement une proposition du professeur Vilho Setälä (Finlande) d'adres-

ser aux gouvernements nordiques une pétition commune en vue d'introduire l'espéranto dans un certain nombre d'écoles.

France

En France, le mouvement espérantiste déploie une intense activité. Actuellement, 16 écoles normales enseignent l'espéranto soit comme matière à option, soit comme matière obligatoire. L'inspecteur général de Versailles a recommandé en 1957 d'introduire l'espéranto dans une classe par école et au lycée, ce qui fait que l'espéranto est enseigné dans 16 écoles primaires et dans 2 classes du Lycée. De plus, les espérantistes français ont adressé une pétition au ministre de l'Education nationale proposant de permettre l'espéranto comme matière d'examen au baccalauréat.

Yougoslavie

La Yougoslavie est au premier rang des pays d'Europe pour l'enseignement de l'espéranto à l'école. 172 écoles dispensent avec enthousiasme et élan l'enseignement de l'espéranto. L'intérêt pour cette langue va croissant. Des parents se sont plaints que l'espéranto fût enseigné dans certaines classes, mais pas dans celles de leur fils ou de leur fille.

Lors d'une conférence tenue le 28 septembre 1960 entre les instances espérantistes et le secrétaire du Conseil pour la culture à Belgrade il a été décidé: d'étendre l'enseignement de l'espéranto comme matière facultative aux mêmes conditions que les langues étrangères à toute la Yougoslavie et à toute la Slovénie; d'admettre la Fédération espérantiste yougoslave au comité de l'Institut national pour la réforme scolaire; de convoquer dès que possible une conférence internationale des écoles où l'espéranto est enseigné; de préparer le texte d'une proposition que le secrétaire au Conseil de la culture chargera d'acheminer en vue d'une convention internationale pour l'enseignement de l'espéranto à l'école.

Pays-Bas

L'Institut espérantiste des Pays-Bas a adressé au ministère de l'Instruction publique une pétition réclamant:

1. la reconnaissance de l'espéranto dans les écoles officielles;
2. l'admission de l'espéranto parmi les matières facultatives du programme;
3. la mise à l'essai de l'espéranto à l'école comme préparation à l'enseignement des langues étrangères.

Cette pétition a réuni 812 000 signatures collectives et a été remise au ministre de l'Instruction publique le 16 mai 1960. Là-dessus les inspecteurs se sont déclarés prêts à introduire l'espéranto à titre d'essai.

En **Bulgarie** l'espéranto est enseigné aujourd'hui facultativement dans plus de 50 écoles.

En **Angleterre** le mouvement espérantiste fait de rapide progrès. Les Anglais comprennent de plus en plus qu'une langue nationale n'a aucune chance de devenir langue mondiale. Pour l'instant l'espéranto est obligatoire dans 13 écoles et facultatif dans 9.

Suisse

En Suisse l'espéranto est enseigné dans les universités populaires de Zurich et de Berne. Au bout de 5 leçons les participants sont déjà en mesure de cor-

respondre avec les élèves d'autres universités populaires d'Europe. Il y a deux ans a été fondée l'Association des éducateurs espérantistes de Suisse. Leur initiative a permis l'établissement de cours d'espéranto dans les écoles primaires de la Sagne (NE) et au Collège latin de Neuchâtel. La section de Neuchâtel a organisé avec grand succès en 1959 et 1960 des manifestations, accompagnées d'expositions, et par là attiré l'attention des autorités scolaires. L'Association des éducateurs espérantistes possède un cours par correspondance en français, tandis que le cours en allemand est procuré par la Société espérantiste de Suisse. Il faut ici mentionner « Graines au vent » de M. Erbetta, instituteur à Bienne, organisation d'échanges de travaux d'écoliers en espéranto à l'échelle mondiale. Le 1er mars, le 1er juin et le 1er novembre paraissent des cahiers formés de travaux d'enfants : compositions et dessins. Les élèves y parlent de leur famille, de leur vie au village ou à la ville, de leurs joies et chagrins, de leurs jeux, habitudes et coutumes. Ces cahiers sont une précieuse contribution à l'entente entre les peuples.

D'année en année, les semaines culturelles de vacances « Espéranto et géonisme », au château de Münchenwiler près de Morat, marquent un sommet dans les relations d'amitié entre espérantistes de divers pays. Le directeur de ces cours est le professeur W. Perrenoud, docteur ès-sciences, qui les a organisés suivant des principes clairement définis et leur a assuré une large notoriété. Sur le plan de l'enseignement de la langue, il est également l'auteur de la « Ora metodo », qui procure une connaissance systématique rapide et sûre de l'espéranto. M. Gacond, instituteur à La Sagne, a mis au point une méthodologie de l'enseignement de l'espéranto pour le degré primaire.

3. L'ESPÉRANTO, LANGUE DE BASE

L'espéranto et les autres langues

L'expérience a prouvé que l'espéranto favorise l'étude des langues étrangères. L'ancien président de l'UEA, E. Malmgren, de Stockholm, se dépense depuis des années pour que l'espéranto soit adopté comme langue de base. L'espéranto procure en effet :

- une meilleure compréhension de la grammaire en général ;
- un lot appréciable de radicaux communs à plusieurs langues ;
- le sentiment reconfortant de posséder réellement une langue étrangère.

Caractères de l'espéranto

Ces avantages ne peuvent se comprendre que si l'on connaît la structure linguistique de l'espéranto : qu'il nous soit donc permis de nous y arrêter un moment. L'espéranto a été désigné comme la cadette des langues indo-européennes. Le rapprochement est juste. Le vocabulaire provient en grande partie des langues européennes, suivant le principe de l'internationalité : bien des mots se laissent deviner de prime abord.

Quelques exemples

Ex. : **teatro** : théâtre ; **kulturo** : culture ; **patro** : père ; **pano** : pain ; **helpi** : aider ; **varma** : chaud.

D'un radical, on peut former de nouveaux mots par adjonction de terminaisons, de préfixes ou de suffixes, ce qui facilite énormément l'étude des mots. L'accent tonique tombe sur l'avant-dernière syllabe. L'écriture

est phonétique. Quelques exemples démontrent la régularité et la simplicité de la grammaire :

La strukturo de Esperanto estas logika kaj regula.
(La structure de l'espéranto est logique et régulière.)
la : article défini = le, la, les

-o : terminaison des substantifs ou noms
de : préposition marquant la dépendance = de
-as : terminaison des verbes au présent, valable pour toutes les personnes
-a : terminaison des adjectifs

Mi lernis Esperanton rapide.

(J'ai appris l'espéranto rapidement.)

mi : pronom sujet 1re pers. sing. = je

-is : terminaison des verbes au passé, valable pour toutes les personnes

-n : accusatif, cas du complément d'objet direct

-e : terminaison des adverbes

La **elementoj** de Esperanto estas facile lerneblaj.

(Les éléments de l'espéranto sont facilement apprénables : faciles à apprendre.)

-j : terminaison du pluriel pour les substantifs et les adjectifs

-ebl : suffixe marquant l'idée de possibilité. Ex. : **tradukebla** : traduisible ; **komprenеbla** : compréhensible.

La instruistino parolos nur en Esperanto.

(La maîtresse ne parlera qu'en espéranto.)

-in : suffixe marquant le féminin. Ex. : **patro** : le père ; **patrino** : la mère.

-os : terminaison des verbes au futur, valable pour toutes les personnes

Par l'adjonction de terminaisons les radicaux peuvent devenir successivement substantif, adjectif, adverbe, verbe. Ex. : **rapido** : rapidité ; **rapida** : rapide ; **rapide** : rapidement ; **rapidi** : se hâter.

Structure logique

Cet ingénieux système de formation des mots rend possible en espéranto plus de dérivés qu'en aucune autre langue nationale. Leur grand nombre permet d'exprimer toutes les nuances de la pensée. Les règles sont sans exception. Logique et clarté caractérisent la formation des mots. Celui qui connaît les radicaux et possède les affixes peut former librement ses mots et même les créer. Cette structure logique éduque l'élève à la pensée logique, propriété qui n'est guère l'apanage que des mathématiques.

Langue harmonieuse

Le timbre de l'espéranto est clair et mélodique. Un linguiste anglais a écrit : « L'espéranto allie en lui la force de l'anglais, la précision du français, la profondeur de l'allemand et la sonorité de l'italien. » L'espéranto a une valeur culturelle considérable et peut se prévaloir d'un haut degré d'humanisme. Nous sommes donc en droit d'exiger qu'on lui rende les mêmes égards qu'à n'importe quelle langue nationale.

En résumé

Ces rapides considérations suffisent à montrer les arguments en faveur de l'enseignement de l'espéranto à l'école. Nous les résumons :

1. La régularité de la langue rend les éléments de la grammaire si nets et si constants qu'ils pénètrent rapidement dans le subconscient et restent ancrés dans la mémoire.

2. Sa simplicité et sa clarté mettent les enfants en mesure de s'exprimer librement.
3. La connaissance de la langue maternelle reste au centre de l'enseignement. Mais l'expérience a prouvé justement que par son caractère d'étalon du langage, l'espéranto procure une meilleure intelligence de la langue maternelle. La grammaire espéranto est la meilleure des grammaires générales.
4. Il ne faut pas oublier la valeur pratique de l'espéranto, qui permet aux élèves d'entrer en relation avec des camarades du monde entier, d'échanger toutes sortes de choses et d'apprendre à se mieux connaître.

Connaissance active

Ces constatations ont été faites il y a des années par le fameux psychologue Pierre Bovet, directeur de l'Institut Rousseau à Genève. Une fois l'espéranto appris comme langue fondamentale, il se révélera quelle utile base linguistique il fournit pour l'étude de n'importe quelle langue nationale. Mais ceci n'est qu'un aspect secondaire du rôle que peut jouer l'espéranto. Sa supériorité linguistique sur toutes les autres langues, c'est d'être rapidement d'un emploi aussi bien actif que passif. En deux ans, à raison de 2 à 3 heures hebdomadaires, les élèves sont capables de le comprendre et de le parler vraiment. Un tel résultat n'est possible en aucune autre langue. L'enseignement de la géographie en espéranto, par un maître entraîné, infuse à cette matière une vie nouvelle. La correspondance interscolaire ou l'entrée dans les rondes interscolaires de « Graines au vent » donneront un élan renouvelé aux élèves. Ainsi l'espéranto accompagnera l'élève durant toute sa scolarité à titre de langue complémentaire.

4. CONSÉQUENCES ET PERSPECTIVES

« Le latin de la démocratie »

Celui qui apprend une nouvelle langue nationale s'ouvre une fenêtre sur une nouvelle culture ; celui

qui apprend l'espéranto se ménage une entrée dans toutes les cultures. Pour les gens qui n'ont ni le temps ni les moyens d'apprendre une langue étrangère, l'espéranto est vraiment la langue qui s'apprend en un temps record. Il y a déjà plusieurs années le recteur Boirac affirmait que l'espéranto est le latin de la démocratie, par quoi il entendait que l'espéranto non seulement peut jouer un rôle d'intermédiaire comme le latin au moyen âge, mais qu'à l'égal du latin, en raison de sa grammaire et de son vocabulaire extrêmement logiques, il est du plus grand profit pour l'esprit de l'élève.

Ce qui s'impose

Dans tous les pays on réclame l'entrée de l'espéranto à l'école. Les autorités scolaires suisses doivent aussi se préoccuper de ce problème. Une telle mesure exige d'être sérieusement préparée et objectivement étudiée. N'est-il pas possible d'organiser des cours d'initiation dans les écoles normales et lors des cours de perfectionnement pour le corps enseignant. Avec l'appui des cantons, dont relève chez nous l'école, un tel projet doit pouvoir se réaliser. L'introduction de l'espéranto à l'école est approuvée par un grand nombre de personnalités suisses. Nous sommes certains que bien des autorités scolaires se rallieront à ce point de vue. Notre époque exige des décisions mûres mais audacieuses.

L'Association des éducateurs espérantistes de Suisse, section romande.

Bibliographie

- Circulaires UEA, Lernoj 1-4/1960 et 7/1961
 Malmgren, Bericht Esperanto als Grundsprache
 Grajnoj en vento, cahiers de la centrale à Bienne
 G. Solomon et C. Gacond, Esperanto por infanoj
 Zlatnar, Esperanto kaj lernejo
 P. Bovet, Enketo pri internacia helplingvo
 W. Perrenoud, Ora metodo.

Un inconnu célèbre : ZAMENHOF

Partout dans le monde, les espérantistes ont célébré en décembre 1960 un anniversaire ignoré de la « Grande Presse » et du grand public » l'anniversaire de la naissance de Louis-Lazare Zamenhof, modeste oculiste et homme de bonne volonté, dont l'existence entière fut vouée à la réalisation d'un grand projet : doter l'humanité d'une langue internationale qui permet aux hommes de se comprendre, de se mieux connaître et de s'aimer.

C'est dans une petite maison de bois, à l'angle des rues Zielona et Biala, dans le quartier juif de Bialystok, que vient au monde, en 1859, le fils de Marc Zamenhof, jeune instituteur de vingt-deux ans, linguiste distingué. Bialystok, ville-frontière, à cette époque, aux confins de la Lithuanie, de la Pologne, de la Biélorussie est occupée par les troupes du tsar.

Les races et les religions s'y côtoient constamment, s'y heurtent parfois, et les juifs souffrent de la part des occupants russes et des bourgeois polonais d'humiliations fréquentes et du mépris général. Vraie tour de Babel moderne, six langues y sont couramment employées : le russe, l'allemand, le polonais, le lithuanien, le yiddish. Tout jeune, dès cinq ans, Louis-Lazare connaît ces idiomes, et s'il ne parle pas mieux qu'un autre enfant de son âge sa langue maternelle, il perfectionnera plus tard son savoir et étudiera de plus le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'anglais et l'italien. Peu à peu une idée germe dans son esprit : seule une

langue commune est capable de rapprocher les hommes et de créer une véritable fraternité à l'échelle mondiale.

A l'âge de dix ans, Louis-Lazare écrit une tragédie inspirée de la Bible, sur l'épisode de la tour de Babel ; bientôt après, des poésies en russe et en polonais. Il invente par jeu, pour son usage personnel, un jargon composite, et persévère si bien dans sa fantaisie que son père doit réagir et combattre une manie qui risque de compromettre les études du jeune lycéen. C'est déjà les premiers pas sur la longue route qui le conduira au but.

Après une longue maladie d'un an qui tempère la sévérité paternelle, l'adolescent reprend son rêve et sa tentative, et, avec la complicité de ses camarades de classe pour qui la « lingwe universala » est un jeu toujours renouvelé, il accumule ses notes, en noircit plusieurs cahiers, que le père Zamenhof se fera remettre et enfermera dans une armoire au moment où il envoie son fils à Moscou pour y étudier la médecine et l'ophtalmologie ; et qu'un peu plus tard il livrera aux flammes de l'âtre.

De retour à Varsovie, ne retrouvant plus ses cahiers, fruit d'une dizaine d'années de réflexion, le jeune homme, un moment découragé se remet cependant à la tâche, y consacrant de longues veilles, et retardant toujours la publication de son travail, ne voulant livrer qu'une œuvre parfaite et absolument au point.

Il y travaille encore de longues années, malgré l'apparition du « Volapuk », langue universelle créée par le prêtre catholique Martin Schleyer, beaucoup plus difficile que la sienne, et qui finit par un échec retentissant, lors du premier congrès.

Ses études terminées, Zamenhof rencontre celle qui le soutiendra toute sa vie dans son entreprise et qu'il épouse bientôt. Grâce à l'aide généreuse de son beau-père, il peut alors publier en 1887 son premier ouvrage, « Lingvo Internacia », signé du pseudonyme « Docteur Esperanto » (celui qui espère), pseudonyme qui désigne aujourd'hui la langue elle-même.

Mais le succès se fait attendre longtemps. Au bout de longues semaines le docteur Esperanto commence à recevoir quelques lettres favorables. Puis il faut écrire de fréquents articles, soutenir de longues discussions, répondre à une correspondance de plus en plus abondante. Viennent la gêne et la misère, à tel point que notre philologue, ayant délaissé sa clientèle pour son idéal, se trouve un jour incapable d'acheter même un timbre-poste !

Cependant, 1894 marque le commencement du succès, lorsque, dans un journal russe le grand Tolstoï écrit : « Les sacrifices que fera tout homme de notre monde européen en consacrant quelque temps à l'étude de l'espéranto sont tellement petits et les résultats qui

peuvent en découler tellement immenses qu'on ne peut se refuser à faire cet essai. »

Des lors les traductions de chefs-d'œuvre littéraires se multiplient, des clubs espérantistes se créent un peu partout et Zamenhof voit son cabinet médical prospérer ! Bientôt la langue vit et c'est le premier congrès, qui, en juillet 1905, réunit à Boulogne-sur-Mer 352 participants enthousiastes autour du « Maître », venu en troisième classe. De passage à Paris, Zamenhof reçoit la Légion d'honneur. D'année en année, de pays en pays, les congrès se succèdent : Genève, Cambridge, Dresde, Barcelone, Washington, Anvers, Cracovie, Berne. Ne voulant jamais imposer ses propres idées, l'auteur de l'« Esperanto » remet à Cracovie les destinées de la langue internationale aux espérantistes eux-mêmes.

Le 10^e congrès devait grouper à Paris plus de 4 000 participants et devait s'ouvrir... le 2 août 1914 ! Zamenhof qui s'y rend avec sa famille est arrêté en Allemagne et refoulé dans son pays. C'est pour lui un coup terrible. La haine et la guerre, seules ennemies de cet homme de bien, triomphaient momentanément. Épuisé par ses longues nuits de veille et d'étude, le génial inventeur voit s'aggraver la maladie de cœur dont il souffre depuis longtemps. Il s'éteint à Varsovie sans avoir vu la fin du cauchemar.

Mais son œuvre nous reste, vivante et prospère, malgré deux guerres mondiales, malgré toutes les attaques, malgré les discussions byzantines, malgré les essais postérieurs. En 1954, par sa résolution du 10 décembre, à Montevideo, l'U.N.E.S.C.O. a reconnu la valeur de l'espéranto. Plus récemment, cette organisation a recommandé à tous les Etats membres la célébration de l'anniversaire de Louis-Lazare Zamenhof, véritable apôtre et premier citoyen du monde. Ces témoignages officiels consacrent la valeur de l'outil que nous a légué un modeste oculiste polonais. Cet outil, facteur de progrès et de paix, il ne tient qu'à nous de l'utiliser pour élargir notre expérience et notre cœur, pour enrichir notre pédagogie, pour adapter notre pensée à l'évolution de la vie moderne, car l'espéranto est une fenêtre ouverte sur le monde entier.

BIBLIOGRAPHIE

(Editions G. P., 80, rue Saint-Lazare, Paris 9e)

Luce en Bavière, par Mabel Esther Allan (traduit de l'anglais par Alain Valière).

L'enthousiasme rencontré auprès des jeunes lectrices par *Lise en Italie*, qui s'est vu décerner l'an dernier le prix « La joie par le livre », permet d'augurer un égal succès de *Luce en Bavière*. Les jeunes lectrices retrouveront avec plaisir, dans ce second volume, l'impression de dépaysement qui les avait tant charmées dans le premier. Mais, cette fois, abandonnant la Riviera italienne, ardente et colorée, c'est sous un climat bien différent qu'elles seront transportées : celui de la Bavière, toute riante, au milieu de sa campagne vallonnée bruisante de cascades, du charme de ses petites cités médiévales.

Illustré par Gilles Valdès, l'illustrateur de *Lise en Italie*, dont elles apprécient la palette chaleureuse, ce gracieux roman, où se mêlent l'angoisse et le sourire, enchantera toutes les jeunes lectrices, à partir de 13 ans.

La Croix-des-Neiges, par Renée Aurembou. - Série Dauphine. - Filles et garçons à partir de 8 ans. - Prix : 4,50 NF.

Excellent connaisseur de la psychologie enfantine, Renée Aurembou a le don de se mettre au diapason de l'univers des petits. A ses yeux, il n'est point de minime détail, point de réalité prosaïque qui ne revêtent l'importance même que leur confèrent les enfants. Un tel don explique la justesse de ton d'un récit comme *La Croix-des-Neiges* et le succès qu'il est assuré de connaître auprès des jeunes lecteurs.

Une soudaine chute de neige isole dans leur chalet montagnard les enfants du garde-forestier, qui avait dû s'absenter avec sa femme. Claire, qui n'a que 10 ans, Marc, qui en a 11, et leur camarade Pierre vont subir, en compagnie du jeune Patapouf, qui n'a que 4 ans, le siège des éléments déchainés. Ce siège ne durera pas moins de quatre jours.

**LE
DÉPARTEMENT
SOCIAL
ROMAND**

des
Unions chrétiennes
de Jeunes gens
et des Sociétés
de la Croix-Bleue
recommande
ses restaurants à



LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare

**Etudes classiques
scientifiques et commerciales**

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

Déménagements et transports internationaux

Lavanchy s.a.

Maison fondée en 1840

Plus de 40 véhicules équipés spécialement sont à votre disposition.

Toutes formalités. - Renseignements gratuits

Agences de voyages : Lausanne, 15, rue de Bourg. - Vevey, 18, rue du Simplon.

Magasin et bureau Beau-Séjour

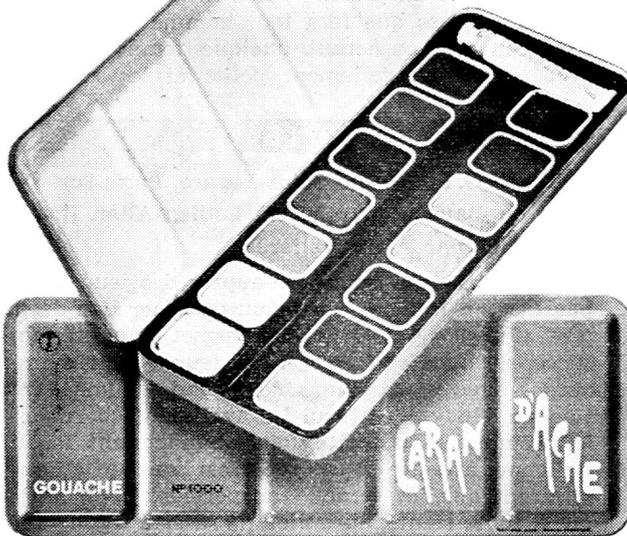
**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

CARAN D'ACHE



«Gouache»

CARAN D'ACHE

Nouvelles couleurs couvrantes d'une luminosité incomparable.

Mélange très facile!

Etui de 15 couleurs **Fr. 10.60**